

## **Commission d’Ethique et de Déontologie**

### **Compte-rendu de la réunion du Lundi 13 Juin 2022**

Présents : Dominique Perrotin (président), Christian R. Andres (réfèrent de l’intégrité scientifique), Guillaume Desoubeaux, Frédéric Spinhirny, Yves Gruel, Xavier Amiot, Lobna Ouldamer, Jacques Portier, Dominique Baetz, Victoire Leroy, Elie Tanganho, Romain Miguel Montanes, Thomas Hébert, Oumâïma Boutramt, Franck Bruyère et, Éric Pichon

Excusés : Théodora Bejan-Angoulvant, Béatrice Birmelé, Claude Ophèle Rossetto et Arsène Gambier

Un rapide tour de table est d’abord organisé pour présenter individuellement les différents membres de la commission au nouveau directeur des affaires médicales, M. Frédéric Spinhirny.

#### **Point N°1 à l’ordre du jour : examen du contrat de partenariat entre la faculté d’odontologie et la société Procter & Gamble**

Pour avis, M. le Dr Frédéric Denis, responsable de l’enseignement d’odontologie au sein de l’institution et doyen de la faculté d’odontologie, a transmis à la commission une proposition de convention rédigée avec un partenaire de l’industrie bucco-dentaire. A ce stade, plusieurs points apparaissent bloquants, comme la mention d’un contrat d’engagement pour trois ans pour chaque étudiant participant, et la démonstration sur site de techniques qui ne paraissent pas relever d’un savoir-faire dit exceptionnel. Ainsi, la proposition est rejetée, sous réserve de l’apport d’éléments nouveaux qui tendraient à démontrer son caractère impérieux et son intérêt incontournable dans la formation des futurs chirurgiens-dentistes.

#### **Point N°2 à l’ordre du jour : écriture de la charte de bonne conduite interprofessionnelle au CHRU de Tours et au GHT37**

Le groupe de travail, dont la composition a été détaillée dans le précédent compte-rendu en date du 02 Mai 2022, a produit une première version du manuscrit. Après présentation du travail accompli, il est convenu ce jour que les différents membres du groupe procèdent à une ultime relecture, et transmettent le document autour d’eux au sein d’un panel représentatif, constitué notamment de 5-10 étudiants / externes, 2-5 internes, quelques praticiens et représentants des affaires médicales. Ensuite, Claude Ophèle-Rossetto sera invitée à relire la charte, avant que celle-ci ne soit largement diffusée au sein de la

commission pour ultime modification et approbation. Ce point sera donc traité à l'ordre du jour de la prochaine réunion plénière.

#### **Autres points inscrits à l'ordre du jour**

Un délai de réflexion supplémentaire est requis pour traiter les objets suivants : place des visiteurs médicaux à l'hôpital et exercice des activités accessoires par le personnel médical (actualisation de la procédure et de la fiche de demande d'autorisation de cumul d'activité à titre accessoire). Ils sont donc reportés à la prochaine réunion plénière.

**La séance est levée, et la prochaine réunion de la commission fixée au Lundi 26 Septembre 2022 à 17h00, vraisemblablement au premier étage de la faculté de médecine.**

Compte-rendu rédigé *a posteriori* par Guillaume Desoubeaux le 14/06/2022